

 SNTRS la cgt CNRS-INRIA INSERM-IRD INED-INRETS	<h1 style="font-size: 2em; font-weight: bold; margin: 0;">En bref...</h1>
<p style="margin: 0;">SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33 Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : http://www.sntrs.fr</p>	

Numéro 139 du 10 octobre 2007

Communiqué du SNTRS-CGT

Rayon de soleil et avis de tempête sur la recherche publique française

Le prix Nobel de Physique vient d'être attribué à Albert FERT. Le SNTRS-CGT félicite l'éminent physicien, déjà lauréat de la médaille d'or du CNRS en 2003. Les travaux qu'il a menés dans les années 1970 sur l'électronique de spin ont permis la découverte de la magnéto résistance géante en 1988 et ont conduit à des applications industrielles en 1997. C'est un bel exemple de l'importance de la recherche fondamentale.

Voilà pour le rayon de soleil. En même temps apparaissent des nuages très noirs dans le ciel de la recherche publique française.

A la demande du ministère, le débat sur le plan stratégique du CNRS ne sera pas à l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 18 octobre. De même, il a été retiré de l'ordre du jour du Conseil Scientifique des 8 et 9 octobre. Parmi les raisons évoquées en coulisse du Conseil Scientifique : la nécessité de régler au préalable le transfert des UMR dans le giron des universités et la situation administrative des personnels de ces unités.

Le bruit court que Christian Bréchot, qui a démissionné de la direction de l'Inserm à la suite de l'affaire METAGENEX, ne serait remplacé que par un administrateur provisoire. De même, la direction des Sciences De la Vie du CNRS resterait temporaire jusqu'à la fin de l'année.

Y aura-t-il redécoupage des EPST pour créer l'Institut des Sciences du Vivant, ou un transfert des activités vers l'INSERM et l'INRA? Cela signifierait, la fin du CNRS comme organisme pluridisciplinaire, et également le risque de l'assujettissement des sciences du vivant aux seules applications liées au secteur médical et au développement du végétal.

Le SNTRS-CGT estime que ces choix sont dangereux pour l'avenir. Y aura-t-il d'autres découpages qui casseront les cohérences nationales et les collaborations entre les disciplines. Il est absolument nécessaire de conserver en France un organisme public autonome, capable de mettre en cohérence les travaux des différents laboratoires et de développer les approches pluridisciplinaires. La nature des choix faits par le gouvernement - mise en concurrence tout azimut et asservissement aux intérêts financiers des entreprises -, démontre que la recherche est un enjeu trop important pour laisser son pilotage au seul ministère. Au delà des grandes priorités placées sous la responsabilité de l'Etat, la recherche doit relever des initiatives des scientifiques, c'est ainsi que cela se passe dans tous les pays développés.

Le SNTRS-CGT appelle les personnels à débattre et préparer les actions qui seront très rapidement indispensables.

Villejuif, le 10 octobre 2007